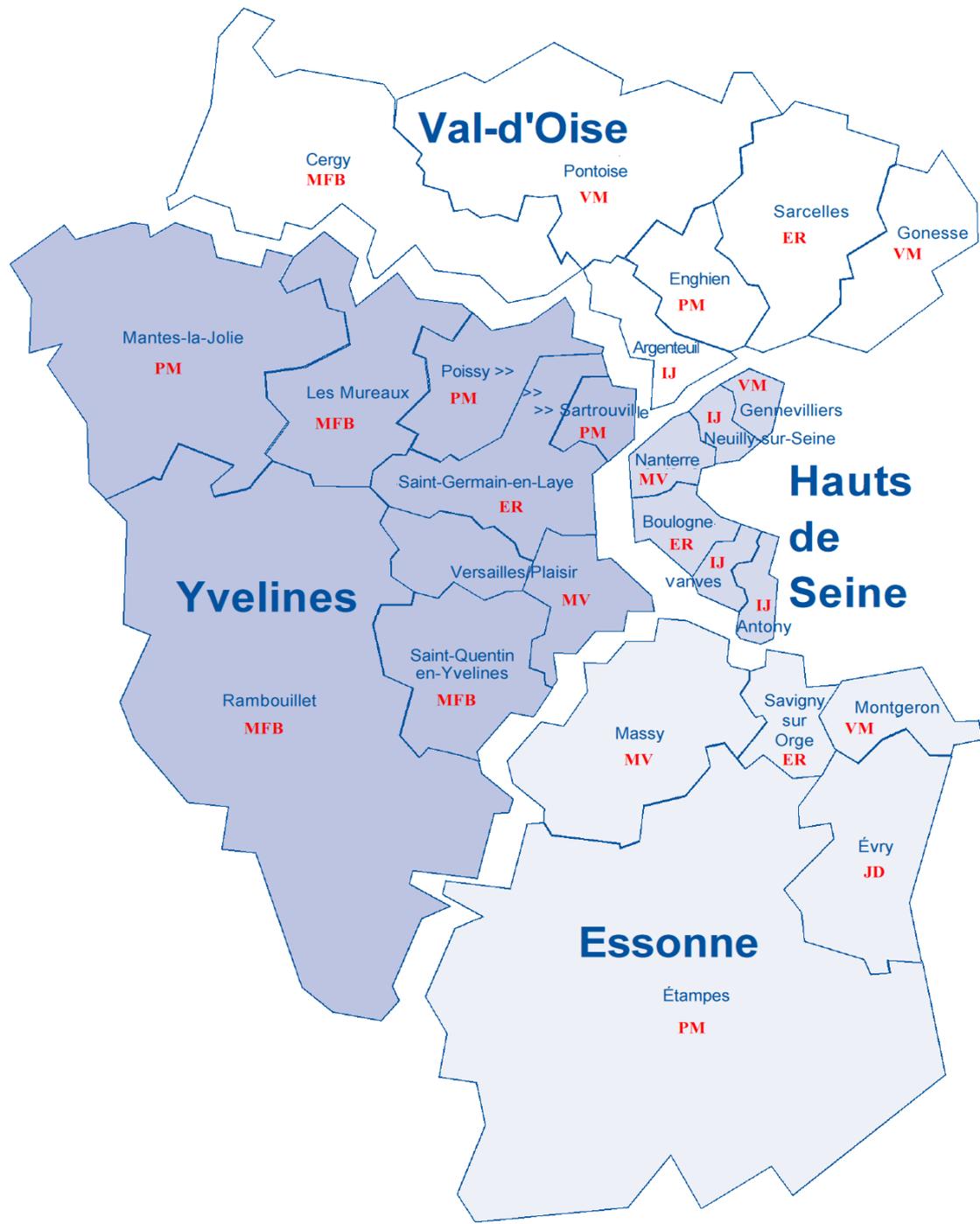


Formation des professeurs contractuels

- 3 demi-journées de formation
 - Mercredi 5 décembre 2012
 - Mercredi 23 janvier 2013
 - Mercredi 27 février 2013
- 2 lieux de formation
 - Lycée Monge, Savigny-sur-Orge
 - Lycée Jules Verne, Cergy



MISSIONS DU PROFESSEUR

- Le professeur s'attache à transmettre les valeurs de la République: laïcité qui exclut toute discrimination de sexe, de culture et de religion.
- Sa mission est tout à la fois d'instruire les jeunes qui lui sont confiés, de contribuer à leur éducation et de les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle.

MISSIONS DU PROFESSEUR

- Les élèves sont au centre de la réflexion et de l'action du professeur qui les considère comme des personnes capables d'apprendre et de progresser et qui les conduit à devenir les acteurs de leur propre formation.
- Le professeur agit avec équité envers ses élèves ; il les connaît et les accepte dans le respect de leur diversité; il est attentif à leurs difficultés.

MISSIONS DU PROFESSEUR

- Au sein de la communauté éducative, le professeur exerce son métier en liaison avec d'autres, dans le cadre des équipes.
- Connaître sa discipline et accepter sa propre formation
- Savoir construire des situations d'enseignement et d'apprentissage
- Savoir conduire sa classe
- Exercer sa responsabilité dans l'établissement

OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

- Respecter les consignes en vigueur dans l'établissement sur la gestion des élèves : connaître le règlement intérieur de l'établissement.
- Assister aux réunions et rencontres organisées par l'établissement.
- Veiller à la sécurité.
- Respecter les horaires de l'établissement, être ponctuel.
- Remplir le cahier de textes consciencieusement.
- Évaluer avec discernement.
- Établir un contrat pédagogique clair avec les élèves: expliciter ses choix et veiller qu'ils soient compréhensibles des élèves

OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

- Travailler au quotidien
- Respecter les programmes et directives en vigueur
(Sites officiels, ressources officielles)
- Participer à la mise en œuvre du socle commun
- Participer aux conseils des classes concernées
- Participer aux actions de formation proposées

La préparation du cours

- Les programmes
- Les progressions
- L'usage du livre de classe
- L'outil informatique

Le travail en classe

- La gestion de la classe (gérer l'individuel dans le collectif)
- Le questionnement
- La prise de notes : le cahier de l'élève
- Les activités : la construction des savoirs (attention à ce qui est proposé dans les manuels)
- Les démonstrations
- La calculatrice
- Le travail par compétences

Le travail personnel des élèves

- Les exercices
- Les travaux écrits des élèves
- Le cours à apprendre
- L'utilisation de l'outil informatique

Évaluation

- Du cours
- Interrogations ciblées – contrôles bilans
- La correction
- La notation
- Des travaux divers et courts faits à la maison
- De l'oral (par exemple épreuves pratiques)